



PRÉVENIR, PRÉPARER ET GÉRER LES CONTRÔLES T2A

2 jours

Les évolutions du guide de production du codage, les modifications de la réglementation concernant le contrôle T2A, le bilan des ciblage et contrôles précédents sont autant d'éléments justifiant la mise en place d'une véritable stratégie d'établissement pour l'amélioration de la qualité et de la pertinence du codage. En outre, cette amélioration permettra une meilleure valorisation de l'activité.

Il importe de mettre en place cette stratégie d'établissement bien en amont des éventuels contrôles et ce, relativement à l'ensemble des activités.

Le renforcement du caractère contradictoire de la procédure permettant aux établissements de présenter leurs observations à la commission de contrôle nécessite lui aussi une préparation particulière.

A l'issue de la formation, les participants seront mieux à même d'analyser leur situation, de construire ou enrichir la stratégie de l'établissement au regard des contrôles, de prioriser leurs efforts sur les activités à risques. Ils seront aussi en mesure de préparer un rapport contradictoire.

Publics

- Médecins DIM
- Présidents CME
- Directeurs
- Directeurs des affaires financières

Objectifs

- ☑ Connaître les évolutions du guide de production des informations relatives à l'activité médicale en MCO
- ☑ Connaître les évolutions réglementaires en termes de contrôle de l'activité
- ☑ Analyser les différentes dimensions d'une stratégie de prévention et d'accompagnement dans le cadre des contrôles T2A jusqu'à la phase contradictoire

Méthodes pédagogiques

Pédagogie interactive alternant :

- apports théoriques et méthodologiques
- illustrations
- échanges et mutualisation

Intervenants

- Conseiller médical
- Médecin DIM
- Président CME
- Directeur
- Juriste

Contenu

T2A et contrôle : évolutions et constats

Évolutions du guide de production
Modifications des règles de contrôle
Constats issus des contrôles précédents

Prévention : développement d'une stratégie

Appropriation des nouveautés par l'ensemble des acteurs (médecins, équipes soignantes, secrétariat...)
Ciblage des activités à risques
Repérage des atypies, erreur de codage, sous codage et mise en place des mesures correctives
Identification des éléments sur lesquels sera appréciée la qualité du codage
Repérage des dysfonctionnements au sein des organisations
Ciblage des contrôles qualités des dossiers médicaux

Phases « contrôle et post contrôle »

L'analyse des enjeux, des points forts et faibles de l'établissement sur l'activité concernée
La construction du rapport contradictoire

Lieu : Paris

Coût : 596 €

Session : 11 et 12 décembre 2013



01 53 98 95 03



formation@fehap.fr